

Groupes de parole à Ath

Lieu :

Château Burbant (Maison Culturelle d'Ath)
Rue du Gouvernement - 7800 Ath

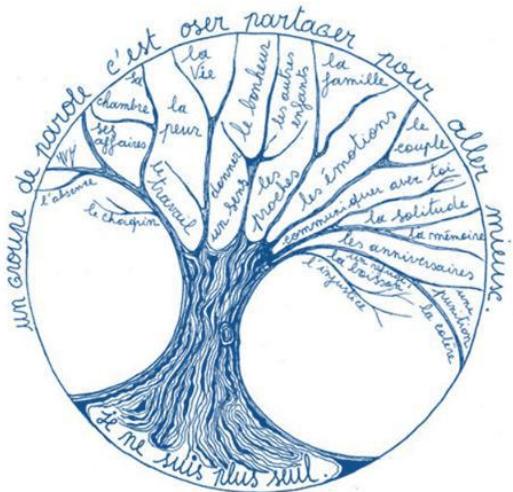
Agenda premier trimestre 2026 :

Le dimanche 25 janvier

Le dimanche 8 mars

Le dimanche 19 avril

de 10h00 à 12h30



Objectif du groupe de parole :

PEVR-SAVE a pour objectif d'offrir aux parents d'enfants endeuillés un lieu sûre pour partager leurs expériences avec d'autres personnes souffrant du même vécu. Ces moments de retrouvaille permettent de déposer vos pensées et sentiments pour repartir avec peut-être un peu plus de sérénité et de soutien. C'est aussi une belle occasion de tisser des liens dans un cadre sécurisant.

Inscriptions :

Si vous souhaitez participer pour la première fois à un groupe de parole, veuillez contacter la coordinatrice régionale, Emilie Busine (voir coordonnées ci-dessous). Elle vous mettra en contact avec l'animatrice du groupe.

Si vous avez déjà participé aux groupes de parole de Ath, veuillez signaler votre présence, une semaine à l'avance, auprès de Michel Van Volxem (voir coordonnées ci-dessous). Vous pouvez toujours annuler votre participation à tout moment.

Participation :

Les groupes de parole sont réservés aux membres de l'association en règle avec la cotisation.

Le nombre de participants par réunion est de minimum 4 et de maximum 15 personnes. La participation aux frais est de 5 euros par personne et par présence. Une invitation de paiement vous sera adressée à l'issue de chaque semestre avec les informations de paiement.

Contacts :

Vous avez des questions ? Vous ne savez pas si un groupe de parole est fait pour vous ?
Vous rencontrez des difficultés à vous déplacer ? N'hésitez pas à faire part de vos questions ou de vos préoccupations auprès de :

Emilie Busine : 0471/782 033 – emilie.busine@pevr.be

Michel Van Volxem : 0473/576 103 - michel.van.volxem@telenet.be

Principes et engagements éthique :

Nous respectons les opinions, les sentiments et les pensées de chacun. Cela signifie que chacun est libre de parler et que nous ne nous jugeons pas les uns les autres.

Ce qui est discuté dans le groupe de parole est et reste confidentiel.

Personne ne doit se sentir obligé de participer activement, il est possible d'être simplement à l'écoute des échanges du groupe.